



Rambouillet *infos*

Magazine de la ville de Rambouillet

Festivités de Noël

Un programme féerique p.14

p.4 **Reportage**

MAAS et Usine à Chapeaux :
deux partenaires majeurs

p.8 **Coup de projecteur**

Le projet de reconstruction
du cinéma relancé

p.22 **Une ville qui bouge**

Des jeux en bois au jardin
du Roi de Rome

**Nov./Déc.
2023**

n°331



Des partenariats majeurs p.4-7



Festivités de Noël p. 14



Les travaux du nouveau CLAE de Clairbois p.10



Renouvellement de l'éclairage public p.24

Directrice de la publication : Véronique Matillon • Directrice de la communication : Adeline Hebert • Rédaction : Karine Flogeac • Pauline Leduc • Maquette & réalisation : Florian Poulain • Impression (sur papier recyclé, pelliculage de la couverture écoresponsable) : imprimerie Morault • Crédits photos : services municipaux, Henri Perrot • Rambouillet Infos est disponible pour les non-voyants : Bibliothèque sonore 01 34 83 13 60 - 78@advbs.fr - www.bs-rambouillet.fr

Si vous rencontrez un problème de distribution, contactez : service communication, 2 place de la Libération - 78120 Rambouillet - 01 75 03 41 30 - rambouilletinfos@rambouillet.fr

Sommaire

p.4-7

REPORTAGE

Alors que la ville vient de renforcer ses partenariats historiques majeurs avec le CCAS et l'Usine à Chapeaux (MJC), focus sur ces acteurs locaux incontournables qui participent à la cohésion et à la solidarité du territoire.

p.8-11

COUP DE PROJECTEUR

Gros plan sur deux projets très attendus des Rambolitaïns : la reconstruction d'un nouveau complexe cinématographique rue De Gaulle et l'avancement des travaux du nouveau CLAE de Clairbois.

p.12-16

UNE VILLE QUI S'ANIME !

Entre les nouveautés du Château, la programmation féérique des festivités de fêtes de fin d'année et les cycles de conférences proposés par l'Université inter-âge : l'hiver sera riche à Rambouillet.

p.17-20

UNE VILLE CITOYENNE

A l'approche des fêtes de fin d'année, découvrez les initiatives solidaires mises en place dans votre ville qui célèbre par ailleurs les 100 ans de son monument aux morts.

p.21-23

UNE VILLE QUI BOUGE

S'approprier l'espace public et œuvrer en faveur de l'environnement à Rambouillet : trois exemples avec la résidence d'artiste à Groussay, les nouveaux jeux au jardin du Roi de Rome et l'expérimentation des cours végétalisées dans les écoles de la ville.

p.24-29

DANS MA VILLE

Pour découvrir les arcanes de la ville, plongez-vous dans les coulisses des travaux du grand plan de renouvellement de l'éclairage public mais aussi au cœur d'un service clé de la vie municipale : le cabinet du maire.



Les fêtes de fin d'année approchent à petits pas et Rambouillet va continuer de vous accompagner tout au long des festivités.

Parce que la cohésion et le droit de rêver sont importants pour nous surtout dans le contexte actuel, vous verrez dans ce nouveau magazine municipal la programmation des événements et animations qui seront prévus pour les petits et les grands avec le retour notamment de la patinoire ! Je le dis pour les Rambolitains, autant soucieux de l'environnement que nous, les illuminations de Noël sont en LED et la patinoire retenue sera eco-responsable. De quoi se faire plaisir tous ensemble sans culpabiliser pour notre environnement. Notre volonté est claire : apporter l'esprit de fête dans les rues et dans le cœur des Rambolitains.

Vous commencez à connaître toute l'importance que je souhaite donner au dynamisme et à l'attractivité de notre belle ville depuis le début du mandat. J'ai le plaisir de vous inviter à lire l'article concernant l'arrivée prochaine de votre cinéma tant souhaité au centre-ville.

Enfin vous constaterez une nouvelle fois avec l'installation de nouveaux jeux en bois au jardin du Roi de Rome pour nos enfants et des partenariats que nous entretenons avec l'Usine à Chapeaux et la Maison de l'Accueil et de l'Action Sociale, que Rambouillet est une ville qui se développe en prenant en compte les intérêts de chacun d'entre vous. Notre ambition construire une ville humaine où chaque Rambolitain se sent écouté et à sa place.

En cette fin d'année qui approche, je ne peux que me remémorer tous les beaux moments que nous avons vécus ensemble cette année. Des événements d'ampleur comme le Paris-Brest-Paris aux inaugurations des budgets participatifs avec les citoyens porteurs de projets.

N'hésitez pas à me contacter, je suis à votre disposition. Vous pourrez toujours compter sur votre maire.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous dis à très bientôt !

Véronique Matillon
Maire de Rambouillet



MAAS ET USINE À CHAPEAUX : DEUX PARTENAIRES AU CŒUR DE LA **politique sociale et familiale** DE LA VILLE



Alors que le Conseil Municipal vient de délibérer en faveur du renouvellement des conventions renforçant ces deux partenariats historiques majeurs, focus sur la Maison de l'Accueil et de l'Action Sociale (MAAS) et l'Usine à Chapeaux (MJC). Ces acteurs locaux incontournables participent à la cohésion et à la solidarité du territoire, prioritaires pour l'équipe municipale.

La ville a fait le choix de renforcer des partenariats historiques majeurs avec la Maison de l'accueil et de l'Action Sociale (MAAS) et l'Usine à Chapeaux (MJC) malgré un contexte financier contraint. **Pour mener à bien les missions qui leur ont été confiées, ils bénéficient du concours des services municipaux et reçoivent une subvention de la commune.** Fin septembre, de nouvelles conventions ont ainsi été signées pour encadrer ces collaborations qui contribuent à la politique d'action sociale et familiale du territoire de Rambouillet. Elles s'inscrivent dans la continuité du travail entamé par la municipalité depuis 2020 – avec, notamment, la structuration du Pôle famille et d'un Pôle prévention, santé, handicap - mais aussi dans une perspective intergénérationnelle. Ces acteurs locaux de confiance accompagnent en effet l'ensemble des habitants dans toutes les étapes de leur vie, depuis l'enfance jusqu'au grand âge. Et participent à renforcer la cohésion et la solidarité au sein de la population Rambolitaine; deux valeurs particulièrement précieuses alors que la société évolue et que l'actualité nationale comme internationale entraine un contexte tant d'incertitude que d'inquiétude.



LA MAISON DE **l'Accueil** ET DE **l'Action Sociale**

La Maison de l'Accueil et de l'Action Sociale est un établissement public administratif communal, plus connu des habitants sous le nom de CCAS qui regroupe trois pôles. **Le Pôle Personnes Agées et personnes handicapées** gérant notamment la résidence « Au bon vieux temps ». **Le Pôle jeunes-familles** qui propose, entre autres services, un dispositif d'appartement relais pour les victimes de violences intrafamiliales. Et enfin, **le Pôle maison de la solidarité** pour les plus démunis. Avec le concours de la commune, le CCAS organise plusieurs événements tout au long de l'année ; le Repas du nouvel An pour les Seniors, les fêtes de quartiers avec la mise en place d'actions intergénérationnelles, les brocantes de la résidence du Bon vieux temps mais aussi la Semaine Bleue.

Modalités de soutien : Elle bénéficie du concours des services municipaux et notamment des Pôles famille, convivialité et santé, prévention, handicap mais aussi des services techniques ou des ressources humaines. La ville met par ailleurs à sa disposition des locaux rue de Clairefontaine. Le montant de la subvention municipale d'équilibre est de 507 000 euros en 2023.



La semaine bleue

Depuis plus de 70 ans, la semaine nationale des retraités et personnes âgées a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société tant dans la vie économique que sociale ou culturelle et l'importance des liens entre les générations. C'est également l'occasion d'aborder les difficultés et préoccupations quotidiennes des personnes âgées. La dernière édition, qui s'est tenue du 2 au 8 octobre, a été l'occasion de proposer de nombreuses activités – rencontres et marche intergénérationnelles, loto, concours de boules, ateliers pour rester en forme, concerts - en divers lieux de la ville.

L'animation du réseau solidarité

Né de l'implication de plusieurs acteurs associatifs - notamment Conférence de Saint Vincent de Paul, Croix Rouge, Paroisse, Restos du Cœur et Secours Catholique – et animé par le CCAS, le réseau solidarité a pour objectif de coordonner leurs actions afin d'améliorer l'assistance des personnes en situation de précarité. Apolitique, ce réseau est fédéré autour d'une charte commune et effectue un travail de l'ombre pourtant essentiel dans l'aide aux plus démunis.





LA MJC **L'Usine à chapeaux**

L'Usine à chapeaux : Depuis plus de 60 ans, la ville a tissé des partenariats très forts avec l'Usine à Chapeaux, dite MJC (Maison de la Jeunesse et de la Culture). **Ce partenariat, qui s'inscrit plus généralement dans l'accompagnement de la ville au tissu associatif, lui permet de contribuer à la mise à disposition d'une offre culturelle, de loisirs et d'accompagnement social à destination de tous les publics.** L'association propose des activités diverses allant de la danse aux sciences, en passant par le théâtre ou les arts plastiques mais c'est aussi un espace de création qui **participe au développement culturel local** – avec par exemple, l'organisation annuelle de la Fête de la musique - et un **lieu d'animation de la vie sociale du territoire** où les habitants peuvent notamment venir se former aux outils numériques et bénéficier d'ateliers de maîtrise de la langue française.

Modalités de soutien : La ville contribue pour environ un quart des recettes de l'Usine à Chapeau et met à disposition comme pour d'autres associations des locaux dont elle assure les charges. Le montant de la subvention municipale de 2023 est de 496 246 euros.



Ateliers numériques

Adaptés aux grands débutants comme aux novices, les ateliers numériques de l'Usine à Chapeaux - proposés à l'Espace Louvière - permettent au grand public, quel que soit son âge, de découvrir l'informatique. Les participants y apprennent à utiliser un ordinateur, à naviguer sur internet, créer une boîte mail ou gérer des fichiers grâce à un parcours initiatique réparti en quelques séances de 2h. Le tout, dans une ambiance conviviale et bienveillante. En parallèle, l'association propose aussi des permanences numériques en accès libre.

**Tarifs : de 4,5€ à 15€ de l'heure (selon quotient familial).*

Fête de la musique

Populaire et incontournable, la Fête de la musique accueille chaque année près de 15 000 personnes qui investissent la ville pour profiter d'une multitude de concerts. Organisatrice de l'événement depuis 1983, l'Usine à Chapeaux met un point d'honneur à inscrire la programmation musicale de la soirée sous l'angle de la diversité. Les Rambolitains peuvent ainsi découvrir différents styles musicaux, allant du jazz manouche à la musique bretonne, en passant par l'électro ou la musique classique, portés par des dizaines de groupes amateurs et professionnels qui se produisent en différents lieux de la ville.



Le mot DES ÉLUS

Quel lien cette convention établit-elle entre la Maison de l'Accueil et de l'Action Sociale (MAAS) et la ville ?

La MAAS est une entité indépendante qui bénéficie d'une subvention d'équilibre de la mairie pour assurer son fonctionnement. Elle est dotée de son propre conseil d'administration dont la Présidence revient de droit à Madame le Maire. Cette structure travaille étroitement avec de nombreux services selon les projets en cours : avec les Ressources Humaines, par exemple, en cas de recrutement ou avec le Pôle Prévention, santé, handicap dans le cadre d'une opération sport-santé. La signature de cette nouvelle convention permet de structurer la mutualisation des missions à la population, en s'adaptant à l'évolution des pratiques et des besoins des Rambolitaïns. Face au vieillissement de la population et aux risques d'isolement, renforcés depuis le Covid, nous souhaitons mettre en place des actions non pas pour les seniors, mais avec eux, dans une perspective intergénérationnelle qui implique tous les services de la ville.

Valérie Caillol

Adjointe au Maire, déléguée aux affaires relevant de la solidarité, du social, du handicap et de la santé



Au-delà du soutien financier, comment vit ce partenariat avec l'Usine à Chapeaux ?

Il s'agit d'un partenariat historique et privilégié. La ville a été aux côtés de l'Usine à Chapeaux, dès ses premières heures. Plus de soixante ans après, ce lien est si fort que l'équipe municipale a désigné pour la première fois un élu spécifiquement responsable des relations avec la MJC. Et j'exerce cette délégation passionnante au quotidien avec un grand enthousiasme ! Ce qui nous unit, c'est un contrat de confiance qui vient donc d'être renouvelé pour 4 ans. Nous respectons pleinement la liberté d'initiative et l'autonomie de l'association dont nous sommes par ailleurs le financeur principal. Au-delà de la subvention, nous mettons à leur disposition des locaux, parmi lesquels depuis cette année l'Espace Louvière où se tiennent des ateliers numériques précieux pour la population. Nous avons aussi développé des partenariats avec La Lanterne où ils organisent trois concerts de musiques actuelles par an. »

Catherine Moufflet

Adjointe au maire, déléguée aux affaires relevant de la culture et des relations avec la MJC





LE PROJET DE **reconstruction** du **cinéma** RELANÇÉ !

Initié en 2019, le projet d'un nouveau complexe cinématographique de cinq salles, situé sous le porche de la rue De Gaulle, a trouvé un repreneur. Les premières fondations devraient émerger début 2024.

Il y a 4 ans, démarrait le projet d'un nouveau complexe cinématographique en lieu et place du cinéma Vox. Démoli par la SNCR (Société nouvelle des cinémas de Rambouillet) le cinéma devait être reconstruit pour 2021. Mais, en 2021, après la crise COVID et l'augmentation du coût des matières premières, la SNCR a fait connaître à la municipalité son souhait de ne pas donner suite au projet.

La municipalité, attachée à ce projet, a alors envisagé plusieurs pistes, qui ont conduit, notamment, à la mise en place de l'offre transitoire de cinéma à La Lanterne qui est en place depuis mars.

En parallèle, la **SARL L'Ermitage - groupe Cinéparadis gérant les cinémas indépendants de Chartres, Fontainebleau et Nemours - a racheté la SNCR et repris le projet de cinéma à Rambouillet à l'identique pour en assurer l'exploitation.** La société familiale, candidate dès l'origine du projet connaît bien le contexte rambolitaïn. Le projet consistera donc à reconstruire, comme initialement prévu, **un nouveau complexe doté de cinq salles et 595 fauteuils.** Il conservera sa vocation de cinéma d'art et d'essai avec une programmation diversifiée et tous publics, y compris scolaires, et des animations spécifiques (soirées-débats, ciné-goûters, etc.). Un partenariat avec le Ciné-club sera également mis en place.

Le plan de financement du projet est estimé à 5,8 millions d'euros. La municipalité prévoit d'apporter un soutien financier à hauteur d'un million d'euros versés en deux exercices (un premier versement de 500 000 € en 2023 et le second versement en 2024). La Région Île-de-France et le Centre du Cinéma et de l'Image Animée ont confirmé le maintien de la subvention déjà accordée au début du projet.

Le permis de construire sera déposé prochainement et **la société espère une ouverture du cinéma « Cinéparadis » à l'été 2025.**

Interview DE LA PORTEUSE DU PROJET

Qu'est-ce qui vous a poussée à reprendre le projet de cinéma de Rambouillet

« Nous sommes intéressés par ce projet depuis quelques années puisque nous nous étions déjà portés acquéreurs en 2017 lorsque les précédents propriétaires souhaitaient vendre. La situation du projet de cinéma en centre-ville correspond parfaitement à nos valeurs. Cinéparadis regroupe en effet des établissements privés indépendants de proximité. Il est d'ailleurs amusant de noter qu'il y a beaucoup de similitudes entre Fontainebleau, bastion de notre groupe et Rambouillet : il s'agit de deux villes impériales, bordées par la forêt et dotées d'un magnifique château. Enfin, nous sommes déjà présents sur le territoire avec le cinéma de Chartres, que nous avons construit en 2008. Il nous a donc semblé légitime et intéressant de nous positionner pour apporter à Rambouillet l'établissement qui lui manquait ! Les habitants pourront profiter d'un cinéma généraliste, tourné vers l'art et essai et le jeune public qui pourra bénéficier d'une politique de programmation et d'animation en lien avec les projets menés par la ville. »

Judith Reynaud,
directrice du groupe Cinéparadis.



CLAE Clairbois : OÙ EN EST LE PROJET ?

Dans le cadre des Grands Projets Ville et du Plan École, Rambouillet lançait en juillet 2022 la construction d'un nouveau centre de loisirs associé à l'école Clairbois. Le vendredi 8 septembre, parents, enfants et financeurs étaient conviés pour découvrir l'avancement du projet. L'occasion de faire le point.

Les travaux de construction du nouvel accueil de loisirs et de restructuration du service de restauration des écoles élémentaire et maternelle Clairbois se poursuivent. Situé rue du Clos Batant, cet **équipement est prévu pour accueillir les élèves des écoles de la Clairière (Clairbois et Vieil Orme)**, ce qui correspond à environ 1/3 de la population rambolitaine.

Il s'agit d'un **bâtiment de haute qualité environnementale** inscrit dans un cadre naturel. **L'enjeu fonctionnel est important** avec une surface d'environ 1500 m² de bâti et un préau de 400 m : salle de restauration, cuisine, grand dortoir, salle d'animations et d'ateliers, salle de motricité, espace bibliothèque, espaces dédiés à l'animation et à des activités physiques en accueillant des associations sportives en dehors du temps scolaire et périscolaire.

Le projet, post-covid a été conçu pour **répondre aux nouveaux besoins démographiques du quartier**. Le CLAE pourra accueillir 250 enfants.

Situé sur un sol argileux le bâtiment a nécessité des fondations très stables et **les travaux concrets de mise hors d'eau et d'air et d'étanchéité du bâtiment sont à présent terminés**. Les menuiseries et fermetures extérieures sont installées et des brise-soleil ont été placés en haut des murs côté ouest pour limiter les rayonnements UV et améliorer le confort des enfants.

Les murs de type « isovoile » ont été réalisés suivant le procédé de mur de façade de type « sandwich », mettant en œuvre deux parois en béton armé coulées en place simultanément dont la paroi extérieure est librement dilatable, avec interposition d'un isolant demandant un vrai savoir-faire de l'entreprise de gros œuvre. Ils ont également été protégés durablement contre le noircissement de l'humidité.

L'architecte a aussi prévu un **jeu de perspective** avec la maison de Clairbois (classée) et la vue sur un arbre dit remarquable, perspective accentuée par le préau. **Les baies vitrées s'ouvrent**



Retrouvez la vidéo présentant l'avancée des projets sur <https://www.rambouillet.fr/construction-dun-nouveau-centre-de-loisirs-et-restructuration-de-la-restauration-scolaire-clairbois/>



entièrement au niveau de la salle de restauration et des ateliers pour permettre aux enfants d'avoir une vue sur l'extérieur et éventuellement d'y poursuivre leurs activités. En outre, dans un souci environnemental, **la toiture de 1500 m² va être végétalisée** et un projet de cour nature au profit de l'épanouissement des enfants et enseignants s'intégrant dans l'identité du quartier de la Clairière devrait être mis en œuvre ultérieurement.

Le projet avance donc dans le **respect des délais, des contraintes techniques et du budget alloué** (8 997 504 €). Il est **en partie financé par les subventions** du département, de la région, de la CAF et de l'agence de l'eau (à hauteur de 3 540 445 €).

Une centaine d'enfants des écoles concernées accompagnent le chantier tout au long de son avancée. Ainsi, ils étaient conviés à la pose de la première pierre par Madame le Maire le 9 septembre 2022. Un an plus tard, ils étaient à nouveau in-

visités le 8 septembre 2023 à une **visite du chantier**. Ils ont ainsi rencontré les différents intervenants, notamment l'architecte M. Yonseux, pour mieux en comprendre le sens et voir l'avancée des travaux. Les enfants se sont montrés très curieux et intéressés et ont posé de nombreuses questions pertinentes : qui décide de la construction ? combien de personnes travaillent sur le chantier ? comment a-t-on démoli l'ancien bâtiment ? etc. Les parents et habitants du quartier étaient accueillis afin qu'ils puissent s'approprier ce projet placé au cœur de leur quartier. Une visite du chantier était également organisée à l'occasion des Journées nationales de l'architecture le 15 octobre.

Le CLAE devrait être opérationnel pour la rentrée de septembre 2024.

FOCUS SUR les nouveautés DU CHÂTEAU DE RAMBOUILLET

Résidence royale, impériale puis présidentielle jusqu'en 2018, le château de Rambouillet est administré par le Centre des monuments nationaux (CMN). Fermées au public durant de longues décennies, les salles du château sont progressivement restaurées et ouvertes au visiteurs. Ainsi, à partir du 10 décembre, ces derniers pourront découvrir l'appartement de Napoléon restauré, l'exposition « Rambouillet 1950, dans l'intimité du Président » et un nouvel espace de médiation à la Laiterie de la Marie-Antoinette.



« Le Président arrive », parcours de visite interactif

C'est l'effervescence au château ! Le président de la République arrive et il est accompagné d'un invité de marque. Le chef d'équipe du monument a besoin de votre aide pour tout préparer !

Téléchargeable gratuitement à l'entrée du monument, la web app « Le Président arrive ! » vous propose un parcours audio et interactif original à la découverte des coulisses d'une visite officielle. À vous de jouer !

L'appartement de l'Empereur restauré

Avec la restauration de l'appartement de l'Empereur, le CMN mène son premier chantier d'envergure à l'intérieur du château de Rambouillet. Situé au premier étage donnant sur la cour d'honneur, l'appartement est formé d'une enfilade de trois pièces dont la pièce maîtresse est la salle de bains qui a conservé son décor peint à l'antique, datant de 1806. La restauration permet à ce remarquable décor néoclassique de **retrouver toute sa splendeur du Premier Empire**. La rénovation des boiseries, décors, planchers, tentures, rideaux, éclairages, etc. a été complétée d'un remeublement grâce à des acquisitions et de nombreux dépôts du Mobilier national. Les visiteurs pourront ainsi **redécouvrir ce lieu de vie dans des conditions proches de celles connues par Napoléon lorsqu'il l'habitait**.

Le mobilier de Vincent Auriol de retour au château

Grâce à un partenariat exceptionnel avec le Mobilier national, c'est un véritable remeublement du château dans son goût des années 50 qui a été réalisé, témoignant de la volonté du CMN de **mettre en valeur les espaces privés du château, jusqu'alors fermés au public**. Résidence présidentielle de 1885 à 2018, le château de Rambouillet a connu une période particulièrement faste sous le mandat de Vincent Auriol (1947-1954) dont le souhait était de faire de Rambouillet, comme de l'Élysée, une vitrine des savoir-faire français en matière d'arts décoratifs à des fins diplomatiques. D'importants aménagements furent alors confiés aux plus grands créateurs de l'époque. Des travaux conséquents ont accompagné ces aménagements pour doter le château du confort moderne.

Une partie de ces mobiliers a réintégré le château de Rambouillet grâce à un dépôt de longue durée. Dans un premier temps, six pièces sont reconstituées, parmi lesquelles plusieurs chambres de suite ainsi que la salle des marbres, alors nommée « Salon Médicis », qui retrouve son surprenant décor de Subes et d'Arbus.






L'exposition « Rambouillet 1950, dans l'intimité du Président » présentera également dans l'appartement d'assemblée (XVIII^e siècle), le mobilier de Jean-Charles Moreux destiné à une chambre d'hôte de marque et le cabinet de travail du Président qui regagneront ensuite le Mobilier national. Une opportunité unique pour le public de s'immerger dans l'univers d'une résidence présidentielle de grande élégance dans les années 50.

Un nouvel espace de médiation à la Laiterie de la Reine

Installé au sein de l'enclos de la Laiterie dans le parc du château, **un nouvel espace de médiation ouvre ses portes**. Il offre aux visiteurs les clés de lecture de deux grands chefs d'œuvre du domaine : la Laiterie de la Reine d'une part, le Jardin anglais et la Chaumière aux coquillages d'autre part. La médiation propose une approche multisensorielle originale, complète et confortable en accès libre pour tous les publics : objets tactiles, reproductions de décors ou encore bornes numériques aux contenus riches et diversifiés.

Les visiteurs peuvent également y découvrir le Salon du Roi et son décor de grisailles en trompe l'œil signé Piat-Joseph Sauvage, un espace jusqu'à ce jour fermé au public. Le mobilier de la Chaumière aux coquillages, réalisé par François Foliot II, y sera exposé en basse saison.

Informations et tarifs sur www.chateau-rambouillet.fr 

Le mot de L'ADMINISTRATRICE

Un nouveau visage pour le château de Rambouillet

Deux ans après mon arrivée, les Rambolitains vont pouvoir découvrir les premières réalisations tangibles qui témoignent de la nouvelle dynamique instaurée par le Centre des monuments nationaux pour redresser l'image et la qualité de visite du château de Rambouillet. Elles sonnent comme trois nouvelles expériences de visite qui traduisent les trois domaines prioritaires dans lesquels j'inscris mon action : la reconquête patrimoniale qui concerne à la fois les intérieurs du château et ses abords, l'histoire singulière de la présidence de la République au château pendant plus d'un siècle et enfin, l'élargissement de l'accès aux richesses du château à des publics diversifiés.

Je voudrais évoquer également un chantier au long cours qui prendra corps peu à peu dans les années à venir, en nous armant de patience : replacer le château dans son territoire. En toile de fond, pour comprendre le château, il faut le lire à l'échelle du Domaine national. Cela signifie qu'il faut réinscrire le château dans le paysage autour duquel il a été conçu. Nous avons beaucoup de chance d'avoir, à notre portée, une telle richesse à la fois architecturale, paysagère et naturelle et nous souhaitons, aux côtés de nos partenaires de la Bergerie nationale et du Domaine national de Chambord, mettre davantage en valeur l'exception de Rambouillet pour mieux la montrer au public

Isabelle de Gourcuff



Retrouvez l'intégralité du mot de l'administratrice du Domaine National de Rambouillet sur www.rambouillet.fr

Festivités de Noël :

UN PROGRAMME FÉÉRIQUE

Du Jardin du Roi de Rome – qui accueillera la magnifique Grande Fabrique - à la place Félix Faure, où s'installera la patinoire, en passant par La Lanterne, la Bergerie nationale ou le Rambolitrain : à l'approche des fêtes de fin d'année, la ville va vivre au diapason des nombreuses réjouissances mises en place par la municipalité.

Alors que les jours n'en finissent plus de raccourcir et que les températures chutent, le compte à rebours avant les fêtes de fin d'année est lancé. Comme chaque hiver, les équipes municipales se sont mobilisées depuis plusieurs semaines afin d'offrir aux Rambolitains une programmation éclectique alliant magie, convivialité et découverte. Pour ne rien rater des festivités, suivez le guide le temps d'un joyeux tour d'horizon !



La Grande Fabrique : un nouveau village de Noël

Impossible, pour commencer, de faire l'impasse sur une belle nouveauté de cette saison : **La Grande Fabrique, qui se tiendra du 15 au 17 décembre au Jardin du Roi de Rome**. Laissez-vous embarquer dans un univers féérique avec la visite de ce village de Noël pas comme les autres. Tout au long de votre balade au cœur de la fabrique à jouets, vous pourrez rencontrer des personnages tout droit sortis des histoires de votre enfance. Après avoir bu un chocolat chaud, **ne manquez pas le conte de Noël pictural qui sera proposé plusieurs fois chaque fin d'après-midi, à la nuit tombée**. L'occasion d'en prendre plein les yeux pendant 20 minutes grâce à ce **spectacle gratuit, interactif et lumineux**. Envie de garder un souvenir de ce moment magique ? Alors, rendez-vous au carrosse du Père-Noël pour une séance photo.



Le retour de la patinoire

Autre élément incontournable, très attendu par les Rambolitains, **la patinoire est de retour place Félix Faure à partir du 9 décembre**. Ce jour-là, pour fêter son ouverture, ne manquez pas le concert de la Société Musicale de Rambouillet qui sera donné sur place à 16h45. **Elle sera accessible 7 jours sur 7, jusqu'au 7 janvier - même les 25 et 31 décembre** - afin d'accompagner tous les moments importants des fêtes de fin d'année. Patineurs débutants ou aguerris, petits ou grands, pourront ainsi profiter de ses 400 m2 qui intègrent **un jardin des glaces de 80m2 afin que les plus jeunes puissent goûter aux plaisirs de la glisse en toute sécurité**.

A noter :

La patinoire est installée par la ville de Rambouillet et son fonctionnement est en partie assuré par une équipe de bénévoles. Vous souhaitez participer ? Contactez le service vie associative par téléphone au 01 75 03 42 70 ou par mail à poleconvivialite.vieassociative@rambouillet.fr



Des marchés de Noël conviviaux

Les vacances seront aussi l'occasion de se retrouver, en famille ou entre amis, à la Bergerie nationale qui se pare, en cette période, de ses plus beaux atours. Découverte de la crèche de Noël avec les animaux de la ferme, balades contées en calèche, soins aux moutons, traite des vaches, activités manuelles, rencontres et photos avec le Père-Noël, dégustation et achat de produits gourmands à la boutique : il y en aura pour tous les goûts. La Bergerie accueillera de plus, **une journée festive le dimanche 10 décembre avec son traditionnel, et très prisé, marché de Noël**. Une quarantaine d'exposants vous y attendront avec un large choix de produits gastronomiques et fermiers ainsi que des idées de cadeaux. Point d'orgue de cette journée qui offrira de nombreuses animations : **un feu d'artifice hivernal sera tiré à 18h**.

Autre marché à ne pas manquer, le « marché de Noël à la montagne » les 2 et 3 décembre à la Maison familiale rurale (5 rue de la Grange Colombe). Au programme : de nombreux stands pour dénicher des cadeaux originaux, un espace restauration, une vente de sapins de Noël mais aussi des activités pour les enfants.

Une montagne d'animations pour les enfants

Ces derniers seront au cœur des attentions de nombreux acteurs de la ville qui ont prévu diverses animations pour aider les plus jeunes à patienter jusqu'au 25 décembre et à prolonger la magie de Noël. Avec l'opération « Noël au palais », le Palais du Roi de Rome propose – du 15 au 17 décembre puis du 23 au 7 janvier – un atelier gratuit, et en libre-service, de fabrication de décorations du sapin. **Les petits amateurs de travaux manuels et artistiques seront aussi à la fête avec les modules proposés par La Lanterne, le 13 décembre**. Ils pourront ainsi s'essayer à la fabrique de vitraux et de boules de Noël ou découvrir, pour les plus grands, l'art de l'emballage de cadeaux à la japonaise. Des lectures d'histoires thématiques seront par ailleurs proposées à la médiathèque durant le mois de décembre. Autre immersion onirique en prévision, grâce au conte « **Petit train et le voyage de Noël** », **proposé au Rambolitrain le 23 décembre**. Le musée prévoit en plus, durant les vacances scolaires, un train de jardin spécial Noël qui devrait ravir petits et grands enfants.

Enfin, impossible de refermer ce panorama non exhaustif sans évoquer le spectacle musical conté, programmé au Château de Rambouillet les 3 et 4 janvier. Venez découvrir en famille la merveilleuse histoire de Louise et de l'accordéon de l'oncle Gaston qui célèbre la magie et l'amour de la musique avant de déguster un chocolat ou un vin chaud. Une belle manière de commencer l'année à venir en douceur !

Retrouvez l'intégralité du programme des festivités de Noël sur rambouillet.fr

L'Université inter-âge, SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE

Proposée et organisée par la ville, dans le cadre de sa politique culturelle, l'Université inter-âge offre à toutes et à tous sans condition d'âge ou de niveau d'études, en quête d'information et de culture, de développer ou compléter leurs connaissances en participant à des cycles de conférences.

Depuis 1989, date de sa création à Rambouillet à l'initiative d'Eliane Dashwood, l'Université inter-âge poursuit son objectif : **favoriser à tout âge une démarche d'acquisition de connaissances, d'initiative et de réflexion.**

En 2023/2024, l'Université inter-âge propose un **large éventail de cycles de conférences** sur l'art des cours royales et principales en Europe, les grandes expositions parisiennes, Gustave Eiffel, l'influence de Versailles dans les cours européennes ou encore l'utilisation de la nature par l'homme. L'idée est également de **permettre au public Ramboliteain d'accéder à des conférences de qualité** sans forcément se déplacer à Paris, tout en créant des liens entre participants et des moments d'échange avec les conférenciers.

Pas moins de 54 conférences sont au programme, étalées les mardis après-midi de septembre à juin, auxquelles il faut ajouter **4 ateliers d'œnologie** le samedi matin et **8 cours d'art floral** le jeudi après-midi. Les conférences, ateliers et cours sont **animés par des professionnels et s'adressent à toutes et à tous sans condition d'âge, de diplôme ou de formation préalable.**

Ainsi, la programmation des conférences aborde des **thématiques riches et diversifiées** telles que la cour de Charlemagne ou de Napoléon III, l'exposition Sarah Bernhardt ou celle de Nikki de Saint-Phalle, la statue de la Liberté ou Eiffel au Pérou,

le château de Schönbrunn ou le palais de Queluz, la Ville d'Este ou les jardins de Bomarzo, etc. Bordeaux, le Rhône, le Beaujolais et la Bourgogne sont au cœur des ateliers d'œnologie. Enfin, aux cours d'art floral, les amoureux des fleurs apprennent à réaliser des rouleaux d'automne ou des bouquets japonisants. Il y en a pour tous les goûts en direction d'un public curieux, passionné et souvent très assidu.

Les séances ont lieu à La Lanterne, excepté les cours d'art floral qui, pour des raisons pratiques, sont dispensés salle Vernes. Contrairement aux ateliers d'œnologie et aux cours d'art floral sur réservation obligatoire en raison du nombre de places limité (20 places), **l'accès aux conférences peut se faire sans réservation** et réunit une cinquantaine de participants.

*Conférences les mardis à 14h30 et 17h30,
ateliers d'œnologie les samedis à 11h
et cours d'art floral les jeudis à 14h*

*Conférences et ateliers d'œnologie à La Lanterne,
cours d'art floral à la salle*

*1 conférence 10 € - Pass 5 conférences 40 €,
billets en vente à La Lanterne ou à l'office du tourisme*

*Le programme complet est disponible
à La Lanterne et sur rambouillet.fr*



Conférence du 19 septembre 2023 : La cour de Charlemagne



Devoir de mémoire

LE MONUMENT AUX MORTS PLACE ANDRÉ THOME A 100 ANS

À l'issue de la Grande Guerre 1914-1918, chaque commune française a tenu à honorer la mémoire de ses enfants morts pour la Patrie. Rambouillet n'a pas fait exception en inaugurant, il y a tout juste 100 ans, le monument aux morts de la place André Thome.

Le nombre de construction de monuments commémoratifs à l'issue de la première guerre mondiale a été d'une ampleur sans précédent (**environ 36 000 monuments municipaux entre 1920 et 1925**, sans oublier les monuments paroissiaux, d'entreprises, d'associations, etc). L'édification des monuments aux morts, comme celui de Rambouillet, est **le témoignage le plus visible de la volonté de commémoration d'après-guerre**. Cette commémoration massive a été en partie liée à l'ampleur du conflit qui a mobilisé plus de 8,6 millions de soldats et fait plus d'1,3 millions de morts.

À Rambouillet, l'idée d'un monument commémoratif apparaît dès 1915 dans la séance du conseil municipal du 16 février. Le processus s'accélère après la mort d'André Thome quand le Conseil municipal du 1^{er} juillet 1916, « décide de donner le nom d'André Thome, député de l'arrondissement de Rambouillet, mort pour la France, à la Place du palais sur laquelle un monument aux enfants de l'arrondissement morts pour la France pourra être édifié dès que les circonstances le permettront ».

Mais à Rambouillet, comme partout ailleurs, les projets de monuments ne reprennent qu'après la guerre. Ils sont **financés en grande partie par une souscription publique** qui permet de rassembler les fonds nécessaires et d'associer l'ensemble de la population. Ainsi, la veuve d'André Thome fait don de 40 000 F, soit plus de la moitié du financement. S'y ajoutent une subvention municipale et une subvention de l'État.

Le monument aux morts de Rambouillet est **réalisé par deux représentants du courant néo-classique de l'entre-deux-**

guerres, choisis sur concours. Né au Brésil en 1885, formé aux Beaux-arts de Marseille puis de Paris, **Antoine Sartorio**, acquiert une réputation de sculpteur de monuments commémoratifs dès l'époque de la guerre. Né à Marseille en 1881, **Paul Tournon**, lui, est diplômé des Beaux-arts de Paris et architecte ordinaire des bâtiments civils et palais nationaux à partir de 1913. Après la guerre, outre Rambouillet, il participe à différents concours pour des monuments aux morts, parfois en collaboration avec Sartorio.

Exceptionnel par sa dimension, **le monument se compose de cinq statues ailées** présentant un visage fermé, pratiquement sans expression, **disposées de manière à correspondre chacune à une année de la guerre et à l'évocation d'une région et/ou bataille**. Ce que le maire, Marie Roux, a décrit lors de l'inauguration le 23 septembre 1923 par « 1914 : La bataille de la Marne, sursaut de l'âme nationale devant l'ennemi !, 1915 : La résistance patiente, héroïque, du front dans la tranchée !, 1916 : L'épopée de Verdun !, 1917 : Les sanglants combats de la Somme et des Flandres avec déjà une moisson de lauriers !, 1918 : La débâcle allemande cette fois, et notre victoire définitive, revanche de 1870 ! »

Sous les statues se trouve la dédicace du monument, la formule la plus courante et la plus neutre souvent recommandée par les anciens combattants : « La ville de Rambouillet à ses enfants morts pour la France ». **279 noms sont gravés sous la dédicace**. Après la seconde guerre mondiale, les noms des nouvelles victimes ont été ajoutés, avec cette fois la mention des victimes civiles, déportés et résistants. Puis, plus tard, les noms des morts d'Indochine, du Maroc et d'Algérie.



RAMBOUILLET, ville solidaire

Course pédestre de la Corrida, Téléthon, banquet de Noël pour tous, envoi de colis festifs : découvrez plusieurs belles initiatives qui font rimer fêtes de fin d'année avec solidarité.



Le banquet de Noël POUR TOUS EST DE RETOUR

Après quatre ans d'absence, la grande soirée du réveillon organisée par l'association « Noël pour tous » fera son retour à la salle Raymond Patenôtre le dimanche 24 décembre, de 18h à 22h30. Mis en sommeil à cause de la situation sanitaire, ce banquet est né il y a près de 20 ans à l'initiative de paroissiens de la ville qui souhaitent **lutter contre la solitude et l'isolement des personnes seules et démunies** durant les fêtes de fin d'année. L'organisation de cette soirée nécessite une logistique très importante puisque près de 300 convives y sont traditionnel-

lement accueillis. Pour faire vivre cette initiative fraternelle et solidaire, l'association s'appuie sur de multiples acteurs associatifs, municipaux mais aussi sur la générosité des entreprises, commerces et particuliers. **Cette année, elle appelle particulièrement aux dons de toute nature mais aussi à l'engagement de nouveaux bénévoles afin de relancer ce beau projet.** Envie de rejoindre l'aventure ? Envoyer un mail à noelpourtous.rambouillet@outlook.fr ou composer le 07 81 64 62 80.



Senior : DES COLIS FESTIFS ET SOLIDAIRES

Le CCAS de Rambouillet vous propose, en partenariat avec les commerces de la ville, de bénéficier du colis festif de fin d'année. **L'an passé, près de 100 colis ont été distribués aux personnes âgées de plus de 60 ans**, sous condition de revenus. Le plafond fixé est de 1100 € maximum de revenus mensuels pour une personne seule et 1500 € maximum pour un couple.

Pour vous inscrire, rien de plus simple : vous avez jusqu'au 11 décembre pour vous rendre à la Maison de l'accueil et de l'action sociale (MAAS) – 19, rue de Clairefontaine – ou envoyer un mail à ccas-rambouillet@wanadoo.fr. Votre avis d'imposition sur les revenus 2022, un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

Corrida de Rambouillet :

UNE SIXIÈME ÉDITION SOLIDAIRE

Événement sportif atypique et convivial, la **Corrida de Rambouillet s'é lancera le 9 décembre à 20h30 de la place de la Mairie**. Pour sa sixième édition, cette course nocturne festive - organisée par l'association Rambouillet Sports Athlétisme - se mobilise pour le Téléthon en **reversant 1€ par dossard à l'Association AFM Téléthon**. Le parcours de 10 kilomètres en deux boucles se déroulera dans les rues du centre-ville et dans le Parc du Château avec une lampe frontale !

Cette épreuve, qui compte pour le Challenge des Yvelines, est ouverte aux personnes licenciées ou non, femmes et hommes, nées avant 2008.

www.corrida-de-rambouillet.fr 



DE NOMBREUSES ANIMATIONS POUR LE **Téléthon**

Comme partout en France, le Téléthon revient à Rambouillet le week-end des **8 et 9 décembre prochains** pour une nouvelle édition. L'événement, organisé depuis 1987 par l'Association française contre les myopathies (AFM), a pour objectif de mobiliser la population et de collecter des fonds destinés à la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires mais aussi plus largement sur les maladies rares. Depuis 30 ans, fidèle à son engagement, **la ville soutient cette manifestation en coordonnant les animations portées par les associations Rambolitaines** qui seront, cette année encore, nombreuses

à s'engager. Au programme, notamment, un marché solidaire place Félix Faure, des concerts Place Marie Roux, un caddithon à la Galerie Marchande de Leclerc ou une partie d'échecs géante Place de l'Europe. En 2022, 49 385 euros ont été collectés à Rambouillet : tous ensemble, faisons encore mieux cette année !

Retrouvez l'intégralité du programme 2023 sur le site de la ville.

***Pour faire vos dons :** appelez le 3637 (service gratuit + prix d'un appel) ou connectez-vous sur telethon.fr.



CAMPAGNE 2024

Recensement DE LA POPULATION

Portée par l'INSEE, la campagne 2024 de recensement se déroulera du jeudi 18 janvier au samedi 24 février. Cette enquête nationale annuelle, organisée en partenariat avec les communes, permet de mieux connaître la population française et de fournir de précieuses informations statistiques.

Les communes de plus de 10 000 habitants réalisent tous les ans, en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), une enquête auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8% de leurs logements. Elle est obligatoire, conformément aux dispositions de la Loi n°51-711 du 7 juin 1951. **La nouvelle campagne de recensement se déroulera du 18 janvier au 24 février.**

Celui-ci s'effectue sans distinction, quelle que soit la nationalité ou la situation administrative des personnes. Toutes les données recueillies sont strictement confidentielles et leur collecte se déroule selon des procédures approuvées par la CNIL.

Madame le Maire adressera un courrier d'information aux citoyens résidant aux adresses concernées.

Les agents recenseurs de la ville seront munis d'une carte professionnelle permettant aux habitants de bien les identifier. Ils sont tenus au secret professionnel. Seul l'INSEE est habilité à exploiter les informations collectées.

Les habitants seront invités à répondre à l'enquête par Internet. La réponse papier reste possible pour les personnes ne disposant pas de l'outil informatique.

Si vous avez des questions relatives à la campagne de recensement, nous vous invitons à contacter les services de la ville au 01.75.03.40.80.

Attention, la campagne de recensement est propice au développement de démarches, à domicile, de personnes malveillantes. Nous invitons les habitants à être vigilants durant cette période.



Le Conseil Municipal a accueilli, le 28 septembre dernier, une nouvelle conseillère municipale, Ilisa Caldas, qui remplace Delphine Six après sa démission.



le **saviez**
VOUS ?



Le recensement ... à quoi ça sert ?

- Déterminer la population légale de chaque commune
- Décrire les caractéristiques de la population et des logements

Des chiffres du recensement découlent la participation de l'Etat au budget d'une commune. La connaissance précise de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, ...), programme de rénovation des quartiers, moyens de transport...

RÉSIDENCE D'ARTISTE : les JO s'invitent à Groussay

Dans le cadre de sa politique culturelle hors-les-murs, la ville a pour ambition d'intégrer l'art dans l'espace public. Après le quartier de la Louvière, qui a accueilli pendant plusieurs mois un projet artistique ambitieux, c'est au tour de celui de Groussay de bénéficier de l'installation d'une résidence d'artiste.

Afin d'investir pleinement les habitants dans l'embellissement de leur environnement, la ville a mis en place un cycle de résidences artistiques qui s'ancrent dans les différents quartiers de Rambouillet. **L'an passé, celui de la Louvière a été le premier à accueillir une artiste, Céline Hitier, pour un projet de 9 mois.** Sous son impulsion et en lien avec la population, les démarches créatives se sont multipliées comme en témoignent la fresque adossée au Cocci-Market ou les autoportraits d'habitants peints sur un mur de l'esplanade Kennedy.

Un projet participatif et intergénérationnel

L'implication des habitants est encore au cœur du deuxième projet de résidence d'artiste inauguré le 2 novembre dans le quartier du Groussay et qui devrait courir jusqu'à septembre 2024. Après un appel à projets lancé cet été, la candidature de Fabienne Veverka a été retenue parmi quatre autres dossiers. La qualité du projet de cette ancienne professeure d'arts plastiques et sa capacité à travailler en médiation avec le public en l'impliquant tout au long du processus de création, ont convaincu le jury. Le fil conducteur de cette résidence est de créer un circuit coloré entre les divers squares du quartier, en lien avec les Jeux Olympiques de 2024, le tout dans une perspective d'embellissement du cadre de vie des habitants.

Grâce à un partenariat entre la ville et le bailleur Résidence Yvelines Essonne, le projet bénéficie, en plus d'un soutien financier, d'un **local d'artiste au cœur du Groussay. Situé à côté de la place Saint-Louis, au 4, rue des Marais, il sera ouvert au public.** Enfants, personnes âgées, seuls ou en famille : « tout le monde sera le bienvenu », promet Fabienne Veverka. « J'ai à cœur de partager le processus créatif auprès du plus grand nombre dans une perspective intergénérationnelle et participative. Nous avons tous en nous un foisonnement de belles idées, il suffit souvent d'un coup de pouce pour arriver à les exprimer ! » détaille l'artiste qui voit dans les valeurs olympiques les mêmes piliers que ceux qui soutiennent sa pratique de l'art. Soit l'amitié, l'entraide et le partage.

Une belle énergie, donc, qui se matérialisera dans les mois à venir au cœur de l'espace public.





DES JEUX EN BOIS AU jardin du Roi de Rome

Depuis le début du mois de novembre, des jeux en bois ont été installés au cœur du Jardin du Roi de Rome. Cet aménagement, s'inscrivant dans la continuité de la réhabilitation du pavillon du Verger, a été réalisé pour répondre à une intégration harmonieuse de l'espace ludique tant convoité par les familles en centre-ville dans ce lieu historique.



Dans le cadre de la réhabilitation du pavillon du Verger

Propriété de la ville de Rambouillet depuis 1989, le pavillon du verger est classé au titre des Monuments Historiques en totalité, par arrêté du 13 mai 2016. Localisé dans le centre ancien de Rambouillet, il est situé dans le jardin attenant au palais du Roi de Rome, ancien hôtel du Gouvernement.

En 2021, la restauration complète du Pavillon est réalisée, les abords du pavillon sont également légèrement remaniés, renforçant la position du pavillon dans le jardin.

L'aire de jeux, supprimée à l'occasion des travaux de restauration du Pavillon du verger, laisse place à un parvis dégagé au pied du monument historique.

Une intégration harmonieuse dans le jardin du Roi de Rome

Dans une volonté d'assurer la valorisation du Pavillon du Verger, **de nouvelles installations ludiques ont été implantées dans le jardin du Roi de Rome**, sous une forme différente. En effet, des « objets » en bois naturels seront dispersés dans le jardin, à l'image des sculptures en pierre déjà en place et permettront aux jeunes enfants de découvrir ci et là des objets ludiques à grimper ou à parcourir.

De par leur matérialité naturelle, ils s'intégreront harmonieusement avec le Pavillon du Verger.

L'aménagement a été confié à la société Pro Urba. Le financement de cet aménagement est intégré à la restauration du Pavillon du Verger.

Place aux espaces naturels DANS LES COURS DE RÉCRÉATION !

Sensible aux différentes problématiques environnementales liées en particulier au changement climatique et au bien-être des écoliers, la ville de Rambouillet met en place des actions concrètes dans les écoles. Le projet « Cours, Nature ! » expérimenté dans trois écoles maternelles de la ville en fait partie.



Une alternative aux cours trop bitumés

Au fil du temps, les cours d'écoles ont été bitumés créant des espaces peu adaptés aux enfants et des îlots de chaleur dans les villes. Face à ce constat, la ville, s'inspirant du dispositif « Cours Oasis » mis en place par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) d'Île-de-France, met en œuvre un projet de « Cours Nature » afin d'aménager des espaces végétalisés plus agréables au quotidien et mieux partagés par tous.

Trois écoles maternelles ont été choisies, La Gommerie, Arbouville et La Ruche, sur des critères liés à la configuration de la cour, aux espaces verts existants à revaloriser et aux points possibles d'amélioration. Le développement de la végétalisation favorisera les essences locales et différentes strates végétales.

Des intérêts multiples

L'un des premiers objectifs du projet « Cours, nature ! » est de répondre aux besoins environnementaux et fondamentaux, en adaptant notamment les aménagements aux normes de sécurité. L'entretien des cours par les équipes de la ville sera anticipé, les enseignants et les encadrants seront formés à de nouvelles méthodes de surveillance.

Revégétaliser les sols a des **avantages environnementaux** certains. Les systèmes écosystémiques engendrés par la présence de la végétation permettent en effet une meilleure infiltration des eaux de pluie, de filtrer la pollution et d'apporter de l'ombre et de la fraîcheur en été.

Autres bénéfiques, les aménagements naturels permettent aussi le **développement des fonctions cognitives et motrices des enfants** avec, en outre, des espaces propices aux discussions ou à la détente. L'accès des enfants à tous les espaces de la cour est favorisé et leur offre de nouvelles possibilités (jardins sensoriels et pédagogique, jeux d'équilibre en matières naturelles).

Le projet a également pour ambition d'intégrer des habitats diversifiés pour accueillir différentes espèces animales (oiseaux, insectes...) et de récupérer les eaux pluviales pour une meilleure gestion de l'eau dans l'arrosage des végétaux.

Les élèves et les équipes pédagogiques impliqués

Les principaux intéressés par les cours d'école, **les enfants et les équipes pédagogiques, sont consultés lors d'ateliers participatifs** afin de les sensibiliser aux problématiques environnementales. Le projet tiendra compte de leurs besoins pour qu'ils puissent s'approprier ce nouvel espace de vie végétalisé. Les enseignants pourront même, s'ils le souhaitent, y faire « classe dehors ». Cette co-construction leur permet également de rencontrer les différents services municipaux impliqués dans ce projet : services scolaires, jeunesse, Pôle patrimoine bâti, espaces verts et voirie.

Des expérimentations ont débuté en juillet 2023, **les travaux commenceront en juillet 2024** seront phasés sur 3 ans.



GRAND PLAN DE RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : **les travaux sont en cours !**

Nouvelle étape dans la politique de transition écologique de la ville de Rambouillet : depuis le mois de septembre, les travaux de renouvellement de l'éclairage public sont en cours dans notre ville. Rambouillet devient ainsi la première ville d'Ile-de-France à procéder à un renouvellement d'ampleur de l'éclairage public en seulement deux ans. Le point sur la mise en œuvre de ce chantier conséquent.

Pourquoi effectuer cette modernisation ?

Rambouillet souhaite **améliorer les conditions d'éclairage** des différents espaces publics, **moderniser les équipements**, **diminuer les consommations d'énergie** tout en assurant une **meilleure sécurité publique** et en renforçant la préservation de l'environnement et l'attractivité de la ville.

Quelle a été la démarche ?

Après un audit, la ville a mis en place un Marché Global à Performance Énergétique. Il s'agit d'un **programme ambitieux d'un point de vue environnemental et énergétique** avec le passage de l'ensemble des points lumineux en LED, l'abaissement progressif et sectorisé de l'éclairage entre 20h et 6h30 du matin et la création d'un réseau support à la ville connectée. Ainsi, **le gain estimé de consommation électrique est de 68 %**.

Quel est le phasage des travaux ?

Après les périodes d'études d'exécution et de préparation, les travaux se déroulent depuis septembre en deux phases. Une première **jusqu'à décembre 2023** permettra la rénovation d'une centaine de rues. La deuxième phase est prévue **en 2024** pour atteindre l'objectif des 282 rues équipées. Deux types de luminaires seront installés : des lanternes au centre-ville et des lampadaires pour les quartiers et lotissements.

Comment la ville finance-t-elle cette opération ?

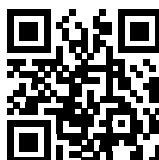
Le renouvellement de l'éclairage public représente **un investissement de plus de 4 000 000 d'euros pour notre ville**. Véronique Matillon a signé une convention d'Intracting avec la Banque de Territoires. Il s'agit d'un dispositif innovant permettant de financer des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie à l'aide d'avances remboursables. L'État participera également au financement à hauteur de 373 000 € dans le cadre du fonds vert et le Conseil Départemental des Yvelines apportera 1 500 000 € de subventions dans le cadre du contrat Yvelines +.

Comment seront informés les habitants concernés ?

Quelques jours avant les travaux, une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres des riverains concernés. Pendant l'intervention des techniciens, des panneaux d'information seront apposés dans chaque rue concernée.

Quels impacts auront les travaux sur les habitations ?

La ville a demandé à l'opérateur Satelec de minimiser les nuisances pour les riverains en garantissant un maximum de sécurité et de confort. Le tout, dans le respect de la nature. **L'intervention sur le réseau électrique de la ville se fera sans coupure** sur le réseau domestique.



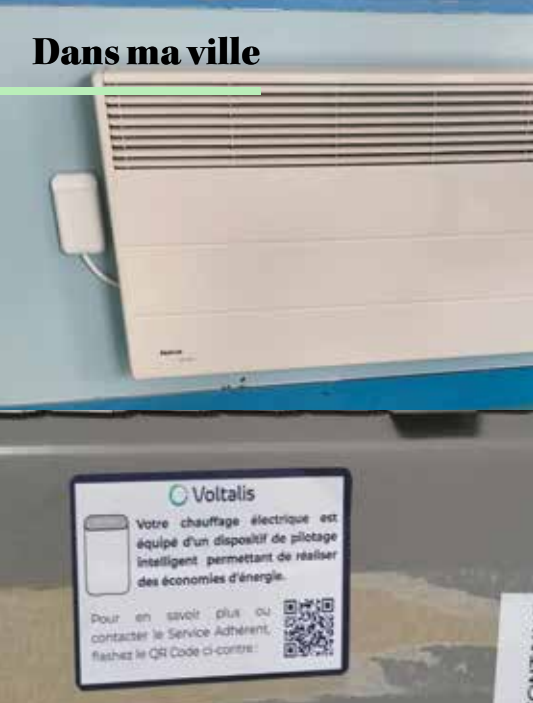
En savoir plus

Retrouvez toutes les étapes du chantier, les détails des opérations et l'actualité du renouvellement de l'éclairage public sur rambouillet.fr



SATELEC

France
Développement



Voltalis : DES BOÎTIERS CONNECTÉS GRATUITS POUR RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Réaliser des économies d'énergie tout en maîtrisant sa consommation d'énergie et en participant à une initiative nationale écocitoyenne qui permet d'œuvrer à la réduction des émissions de CO2 : c'est la promesse du dispositif Voltalis actuellement déployé dans plusieurs sites de la ville.

En savoir plus

Lancée en 2006, la société Voltalis est soutenue par l'Etat français mais aussi, au-delà, par la Commission européenne et par la Banque Européenne d'investissement (BEI) qui participent au financement du déploiement de ses boîtiers. Ces derniers ont déjà été installés dans plus de 150 000 logements en France ou en Europe. Les particuliers chauffés à l'électricité peuvent aussi en bénéficier.

Plus de renseignements sur le site de Voltalis : <https://www.voltalis.com/>

Depuis plus d'un an, la ville a mis en place un comité de sobriété énergétique qui analyse l'évolution des consommations en énergie de la Ville et pilote des actions à court, moyen et long terme afin de les optimiser et de les rendre plus vertueuses pour l'environnement. Dernier exemple en date, le dispositif Voltalis qui est en cours d'expérimentation dans plusieurs sites de la commune. Crèches, associations, écoles maternelles, services de la mairie ou encore monuments historiques, comme le Palais du Roi de Rome : depuis la fin de l'été dix-sept bâtiments chauffés à l'électricité ont été pourvus de cette technologie intelligente, commercialisée gratuitement par la société française Voltalis.

Elle propose l'installation d'un petit boîtier connecté allié à une application mobile. Raccordé à chaque radiateur, ce thermostat connecté permet de piloter et suivre plus finement la consommation du chauffage électrique sur un ensemble de sites municipaux indépendants, aux usages et horaires plus diffus.

D'autre part et en contrepartie de cette gratuité d'installation, en cas de tension sur le réseau national lors de pics de consommation, suivant les secteurs géographiques concernés, une baisse de la température de très courte durée – généralement autour de 10 minutes - peut être générée automatiquement par le Réseau de transport de l'électricité (RTE) via Voltalis.

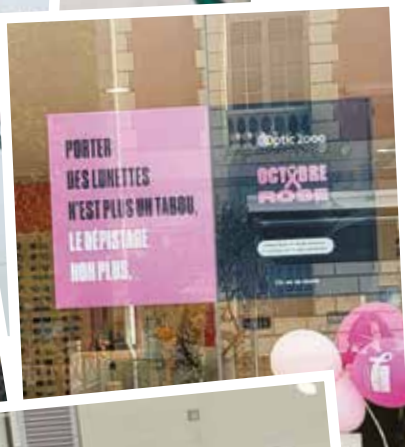
Cette baisse n'est pas assez importante pour entraîner une réelle chute des températures dans les équipements mais elle est suffisante pour limiter la surconsommation d'électricité aux heures de pointe surtout si ce geste est répliqué à grande échelle. Favorisant ainsi la stabilité du réseau électrique.

A la clé pour les consommateurs, une réduction des dépenses grâce aux économies d'énergie ainsi qu'un geste écocitoyen. Le tout, sans dégrader leur confort. Le dispositif a aussi des bénéfices pour l'environnement avec un impact direct sur la réduction des émissions de CO2.



Octobre rose:

LES COMMERÇANTS MOBILISÉS



Pour les fêtes, bon nombre de vos commerces seront ouverts les deux dimanches avant Noël les 10 et 17 Décembre.



Nouveaux COMMERÇANTS

- **La maison de théo** | Cabinet d'architecture d'intérieur
12 rue Chasles
- **Le triple six** | Bar à bière
12 rue Chasles
- **Smash Betr Brgr** | Restaurant
17 rue Chasles
- **Le loft coiffure** | Salon de coiffure
18 rue Chasles
- **Afflelou Acousticien** | Audioprothésiste
Centre Commercial Belair
- **Les 3 brasseurs** | Brasserie-restaurant
RN 10 Zone Commerciale du Bel Air
- **Hi-Fi Emotion** | Matériel Hi-Fi
3 bis rue Barthelemy Thimonnier
- **Sub Rosa Tattoo** | Salon de tatouage et Galerie d'Art
24 rue Raymond Poincaré
- **Nova Stimulation** | Centre d'électrostimulation
16 rue Pierre Métaireie
- **TKC ON REPARE** | Réparation et vente d'accessoires smartphones
14 rue Georges Clémenceau
- **RS MENUISERIE BOIS** | Menuisier
12 rue Marcel Pagnol
- **S. Dépannage Plomberie** | Plomberie
06 27 31 38 70

Ils ont rénové leurs boutiques

- **Havas Voyage** | Agence de voyage
5 rue Chasles
- **Trotignon Opticiens** | Opticien
51 rue du Général de Gaulle

Changement de propriétaires

- **De Neuville** | Chocolaterie
103 rue du Général de Gaulle
- **Terapeya** (anciennement Water Bike) | Bien-être/Sport/Santé
109 rue du Général de Gaulle – Passage fleuri

AU CŒUR DE LA VIE MUNICIPALE

Le cabinet du maire

Au plus proche du maire, le cabinet du maire sous la direction du directeur de cabinet a une place spécifique dans l'organigramme de la commune. Véritable interface entre les Rambolitains et leurs représentants élus, le cabinet du maire est un service dédié au Maire pour faciliter l'exercice de ses missions. Présentation de ce service au rôle bien particulier.

L'interface avec les Rambolitains

Conformément à la volonté de Madame le Maire d'être présente pour les Rambolitains en toutes circonstances, le cabinet s'assure d'organiser son emploi du temps, notamment pour qu'elle puisse se déplacer à la rencontre des habitants. A ce titre, le rôle du cabinet du maire est essentiel au bon fonctionnement de la collectivité puisqu'il fait le lien entre les Rambolitains et le Maire. Il est souvent le premier contact des citoyens avec le Maire (par mail ou téléphone). Le cabinet fait ainsi remonter les informations, les attentes et les besoins des citoyens au Maire qui souhaite quotidiennement être tenue informée de la situation afin d'adapter les actions de la municipalité.

Une coordination quotidienne

Au sein du cabinet sont assurées des missions administratives, notamment la gestion de l'agenda du Maire, l'organisation des rendez-vous avec les services internes municipaux, les habitants, les associations, les autorités de l'État, les organismes extérieurs, etc. En lien constant avec la direction générale des services administratifs, le cabinet soutient et accompagne le Maire en toute situation et prépare les éléments nécessaires au suivi des projets par l'élue lors des réunions et déplacements.

Enfin, et parce que le Maire est entouré d'élus, le cabinet assure une mission de coordination et d'information auprès de ces derniers afin que chacun dispose des informations importantes nécessaires au bon déroulement du mandat et à la cohésion municipale. Ainsi des réunions régulières sont organisées avec les élus notamment dans le cadre de la préparation des conseils municipaux.





Une équipe polyvalente

Pour tout cela, l'équipe est constituée du directeur de cabinet et de cinq agents. Trois assistantes administratives ont en charge l'accueil physique et téléphonique, gèrent l'organisation d'événements à l'initiative du Maire ou en lien avec d'autres services municipaux, son agenda et les aspects protocolaires (invitations des élus locaux, des sénateurs et des députés, des conseillers régionaux et départementaux, des conseillers de quartiers, du Conseil municipal des jeunes, des associations et des différents partenaires, etc. aux événements de la ville). Elles fournissent également un travail conséquent dans le traitement des courriers et courriels qu'elles transmettent au Maire et au directeur de cabinet mais aussi dans l'envoi des réponses. Deux autres agents assurent l'accompagnement quotidien et physique du Maire dans l'exercice de ses fonctions et dans ses déplacements. Polyvalents, ils endossent des missions de transmission de documents à la préfecture, participent aux événements, effectuent les prises de vues, assurent le lien avec les interlocuteurs sur le terrain ...

Quant au directeur de cabinet, bras droit du Maire et nommé par celui-ci, il gère l'ensemble de ces agents et s'assure du bon déroulement de son mandat. Il joue un rôle de conseil auprès du Maire et remonte les informations, les besoins, les attentes des Rambolitains afin d'aiguiser la dynamique souhaitée par le Maire. Son objectif est d'aider ce dernier dans le cadre de son mandat. Fonctionnant en véritable binôme avec le Maire, il traite les urgences et valide en amont les communications et informations émises par l'élu. Pour ce faire, il s'appuie sur le directeur général des services et l'expertise des services administratifs de la ville de Rambouillet ainsi que des différents élus.

Garant de l'image du Maire, le directeur de cabinet coordonne sa communication politique et les relations avec la presse. Interlocuteur privilégié des médias, il reçoit les demandes d'interview et d'informations de la part des journalistes et à l'inverse transmet les informations à caractère politique à porter à la connaissance des Rambolitains et des habitants du territoire et organise les conférences de presse.

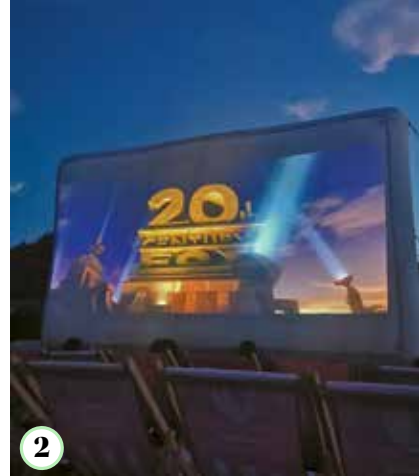
Cabinet du Maire ⓘ
01 75 03 40 20 / Cabinetdumaire@rambouillet.fr



1



1



2



3



4



6



7



7

1 Les petites lanternes | *Dimanche 3 septembre*

Rendez-vous incontournable de la fin de l'été, les P'tites lanternes ont cette année encore rencontré un franc succès : spectacle, manège et jeux en bois, boîte à musique géante, manipulation de marionnettes, ...petits et grands ont été comblés !

2 Les Yvelines font leur cinéma | *Lundi 4 septembre*

Pour sa 12^{ème} édition « Les Yvelines font leur cinéma » ont fait escale à Rambouillet avec la projection du film Les 4 fantastiques, en plein air, confortablement assis dans un transat, esplanade Kennedy.

3 Lancement de la saison à la Lanterne | *Jedi 7 septembre*

Grand succès pour le lancement de la saison culturelle 2023/2024 de la Lanterne devant une salle comble. Une saison qui conjugue les arts du mouvement et les arts de la parole ainsi que des actions culturelles renforcées en direction des scolaires.

4 Forum des associations | *Samedi 9 septembre*

Premier temps fort de la rentrée, le forum des associations s'est tenu au stade du Vieux Moulin avec plus de 100 associations présentes pour rencontrer les nombreux rambolitains venus pour l'occasion.



- 5 Braderie des commerçants** | *Vendredi 15 et samedi 16 septembre*
Retour de la Folle Braderie de Rambouillet organisée par l'association des commerçants qui a démarré dès le vendredi à l'intérieur des boutiques du centre-ville et s'est poursuivie le samedi dans la rue De Gaulle. L'occasion de profiter des bonnes affaires à la rentrée !
- 6 Fête de Groussay** | *Samedi 16 septembre*
Après avoir rendu hommage aux enfants de Groussay morts pour la France, la place Saint-Louis s'est transformée en véritable lieu de convivialité dans le cadre de la fête du quartier. Un moment agréable, de partage et de proximité pour tous les habitants de ce quartier à l'histoire si riche.
- 7 Journée sans voiture** | *Samedi 16 septembre*
Sensibles à l'environnement, les jeunes conseillers du Conseil municipal des jeunes ont proposé une « journée sans voiture », place Marie Roux,
- 8 Star wars Légion** | *Samedi 16 septembre*
Deux associations de jeux rambolitaines, La Barak à Jouer et La 78ème légion, ont organisé le championnat de France Star Wars Legion en partenariat avec le Rotary Club de Rambouillet et la ville. 152 joueurs venus des quatre coins de la France, de Suisse et de Belgique se sont défiés autour d'un jeu de plateau stratégique avec des figurines sorties de l'univers de Star Wars (films, séries, etc.).



9



9



10



11



13



13



14

9 Journées du Patrimoine | Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Les journées européennes du patrimoine se sont déroulées sur les thématiques de l'Europe, du patrimoine vivant et du patrimoine du sport, au Palais du Roi de Rome, au Rambolitrain, à l'hôtel de ville et à la Lanterne.

10 Remise des passeports du civisme | 22 septembre

Les élèves de CM1 et CM2 des écoles de la ville ont reçu les livrets du passeport du civisme. Un accompagnement à long terme de nos enfants vers le civisme, le respect des autres et le sentiment d'appartenance. Grâce à l'intervention de nombreux acteurs : police, éducateurs, justice, associations, secours...

11 24 tours | Dimanche 24 septembre

Créés en 1991 par Renaissance auto Rambouillet-Poigny, le plus ancien club ramboliteain de voitures anciennes, la 16ème édition des 24 Tours de Rambouillet a permis aux visiteurs d'admirer près de 80 modèles de voitures et de motos anciennes.



12 Soirée jeunes du CCJ | Samedi 30 septembre

Le Conseil Consultatif des Jeunes a organisé la 9ème édition de sa soirée musicale nocturne destinée aux jeunes à partir de 15 ans : ateliers de sensibilisation et soirée festive étaient au programme.

13 Festival Vapeur vive | Dimanche 1er octobre

Le musée Ramboltrain a organisé une journée spéciale dédiée aux trains miniatures fonctionnant tous grâce à la vapeur !

14 Semaine bleue | Du 2 au 8 octobre

La semaine nationale des retraités et personnes âgées, appelée Semaine bleue, est un moment privilégié pour informer et sensibiliser les citoyens sur la contribution de nos aînés à la vie économique, sociale et culturelle. C'est également l'occasion d'aborder les préoccupations et difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes âgées. Pour cette nouvelle édition, la ville a choisi d'aller vers les seniors en proposant des animations dans différentes structures et différents quartiers de la ville.



15 Vernissage de l'Exposition Nicolas-Toussaint Charlet | Vendredi 6 octobre

Dans le cadre du week-end impérial, la ville a inauguré au Palais du Roi de Rome l'exposition Nicolas-Toussaint Charlet. Imagier de la légende Napoléonienne, il a réalisé en 30 ans, plus de mille dessins et lithographies, dont certaines seront exposées au Palais du Roi de Rome jusqu'au 7 janvier.

16 Biennale | Samedi 7 octobre au 22 octobre

L'association Arts et Partage a organisé salle Patenôtre la 4ème biennale des Beaux arts avec près de 330 œuvres présentées. Cette année, les artistes Viviane Guybet, sculpteur, et Stefan Beiu, peintre, invités d'honneur ont été mis en avant lors de l'exposition.

17 Week end impérial | Samedi 7 et dimanche 8 octobre

Les Rambolitains et visiteurs ont pu marcher sur les traces de Napoléon Ier, accompagnés de reconstituteurs passionnés d'histoire vivante. Temps forts de ce week-end : la visite des appartements de l'empereur récemment rénovés, la découverte de la vie militaire à l'époque impériale à la Bergerie nationale, la visite de l'exposition de dessin de Nicolas-Toussaint Charlet au Palais du Roi de Rome ou encore, nouveauté de cette année, le banquet avec l'Empereur, place de la Libération, devant l'hôtel de ville qu'il a donné aux Rambolitains.



16



16



17



17



17



17



17



Retrouvez toutes les photos des événements sur le site et les réseaux sociaux de la ville :



VilledesRambouillet



Mairie de Rambouillet



@Rambouillet_78



Un bassin de rétention DES EAUX USÉES ET PLUVIALES À GROUSSAY

Un bassin de rétention des eaux usées et pluviales a été construit au cœur du quartier de Groussay. Il permettra de recevoir les eaux usées et pluviales en cas de fortes pluies. Débuté en août 2022, ce chantier d'envergure devrait prendre fin prochainement pour une mise en service en novembre.

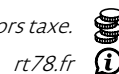
De 2016 à 2018 un **schéma directeur d'assainissement a été réalisé** sur les communes de Gazeran, Rambouillet et Vieille-Église-en-Yvelines pour décrire précisément le type d'assainissement (réseaux de collecte des eaux usées et poste de relevage, traitement par la station d'épuration, rejet des eaux traitées...). Dans ce secteur, **le réseau d'assainissement est de type unitaire**, c'est-à-dire avec les eaux usées et les eaux pluviales.

Après diagnostic, le schéma directeur d'assainissement a permis de définir un **programme d'aménagement du système d'assainissement** et de prévoir les **travaux à réaliser** pour en améliorer le fonctionnement avec notamment un **volet lutte contre les inondations**. En effet, par temps sec, le débit des eaux unitaires est faible mais lors des fortes pluies le réseau sature.

Le schéma directeur d'assainissement a donné lieu au **projet de construction d'un bassin de rétention des eaux unitaires dans le quartier de Groussay**. Ce bassin est destiné à récupérer les eaux unitaires comprenant beaucoup d'eau pluviale en cas de pluies très abondantes risquant de saturer la station d'épuration. Les eaux ainsi stockées provisoirement dans le bassin seront remises dans le réseau d'assainissement dès que la station sera en mesure de les recevoir, évitant ainsi de fragiliser les milieux naturels et les risques d'inondation.

Ce bassin de stockage de 6000 m³ mesure 22 mètres de diamètre et pour 22 mètres de profondeur. Il est complémentaire à un autre bassin de rétention de 7 500 m³ intégré à la station d'épuration de Gazeran. **La mise en service devrait être effective courant novembre 2023.**

Montant des travaux : 9 millions d'euros hors taxe.



UNE MANDATURE DYNAMIQUE POUR LES RAMBOLITAINS



Véronique Matillon
Maire

Twitter [v_matillon](#)

Instagram [@VMatillon](#)

Facebook [Véronique Matillon](#)

Avant tout propos, je tenais avec mon équipe à vous adresser un message sincère et franc concernant la récente augmentation des impôts locaux. Nous comprenons vos inquiétudes et nous les partageons, surtout dans le contexte actuel. Permettez-moi de vous rappeler, toutefois, que cette décision difficile a été prise après de nombreuses tentatives pour obtenir, ne serait-ce qu'un brin de compréhension ou d'empathie de la part du gouvernement envers les élus locaux et les habitants. Notre ville occupe une place particulière sur le territoire et en tant que ville moyenne et centrale, sa situation est incomparable avec celles d'autres villes qui n'ont pas besoin d'augmenter la fiscalité.

Malheureusement l'opposition locale a passé plus de temps à faire de la communication que d'œuvrer activement auprès de l'Etat, à nos côtés, pour obtenir des solutions concrètes. Est-ce utile de rappeler que ceux qui sont les premiers à critiquer cette hausse, sont les premiers suiveurs des responsables de la situation au niveau national ? Il est toujours plus simple de s'opposer que d'être en position de responsabilité.

Prenons de la hauteur, majorité et opposition doivent être unies sur ce sujet pour le bien commun.

Pour autant, la gestion de la commune doit continuer et en ce qui concerne notre engagement auprès de la ville de Rambouillet, nous allons lancer une nouvelle campagne de travaux du quotidien pour moderniser et entretenir notre voirie vieillissante. Parmi cette nouvelle campagne ambitieuse, figure la requalification de l'espace public entre le Lycée Bascan et la place Felix Faure pour un montant d'un million d'euros. Un projet phare pour la sécurité et la modernisation de nos rues. Nous prévoyons, si les conditions nous le permettent, plusieurs milliers de mètres linéaires (ml) de traitement de voirie l'année prochaine. Un effort considérable qui vient s'ajouter aux travaux de voirie récemment effectués : Rue Dubuc (réfection de la bande de roulement sur 405 ml, création d'un contre-sens cyclable, création d'un plateau devant l'école du centre), rue du Racinay (mise aux normes de 6 passages piétons, abaissement des bordures, réfection de la couche de roulement sur 440ml, réfection du parking à proximité de l'école Bel-Air), rue des Fontaines (réfection de la couche de roulement sur 960 ml, abaissement des bordures), rue de Clairefontaine (création piste cyclable bidirectionnelle de 3 mètres de large), campagne d'enrobés sur 850m2. Sans compter les reprises de marquages au sol sur les rues de la Motte, Providence, Dechy et Gambetta...

D'une manière générale, et comme je le rappelle souvent aux services de la ville de Rambouillet, je souhaite que ce mandat réponde aux besoins et attentes des Rambolitains : voirie, environnement, convivialité, sécurité, dynamisme, ...

C'est pourquoi nous nous sommes battus ardemment pour voir de nouveau se construire un vrai cinéma en lieu et place de l'ancien, alors même que ce projet relève du secteur privé. Sa construction débutera normalement au premier semestre 2024.

C'est pourquoi nous avons engagé le renouvellement inédit de notre éclairage public, plaçant Rambouillet comme un exemple en Île-de-France. La quasi-majorité des grands travaux pour la transition écologique ont été menés dès le début du mandat. Je le dis aux Rambolitains : nous avons engagé la ville de Rambouillet vers les économies d'énergie et le respect de l'environnement, bien avant la crise énergétique dès notre arrivée aux responsabilités.

C'est pourquoi nous avons beaucoup travaillé pour pouvoir accueillir le très célèbre Paris-Brest-Paris, faisant de Rambouillet une ville sportive et internationale qui compte.

Citons aussi les réhabilitations énergétiques d'ampleur que nous réalisons dans nos écoles, la parole donnée aux Rambolitains au travers des budgets participatifs, le renforcement significatif de notre police municipale et la mise en place progressive de pistes cyclables. Toutes ces concrétisations se sont faites en réponse aux demandes des Rambolitains qui souhaitent aller vers plus d'écologie, plus de sécurité, plus de cohésion et de dynamisme.

Nous sommes conscients que d'autres sujets sont importants pour les Rambolitains comme la santé et en tant que professionnelle de santé moi-même j'y suis très sensible. Nous travaillons au renforcement de l'offre de soin, main dans la main avec l'Hôpital et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) à qui nous avons mis à disposition un local à titre gracieux. La ville de Rambouillet, a pu favoriser l'arrivée de 4 médecins hospitaliers, dont 1 interne rien qu'en 2022. Ils ont ainsi pu accéder à un logement de la SEMIR. Il faut bien comprendre que les déserts médicaux relèvent d'un manque de médecins diplômés en France, du fait du numéris clausus, et non d'un manque d'infrastructures sur place. D'ailleurs les maisons de santé sont pour nombreuses d'entre elles vides !

N'oublions pas non plus les interrogations des Rambolitains concernant les constructions de logements. Tout comme pour la fiscalité, nous aurions apprécié que les élus de l'opposition proches du gouvernement puissent faire entendre notre voix. De notre côté, nous avons saisi plusieurs fois les autorités pour leur faire part de nos inquiétudes et de celles des Rambolitains.

Nous plaçons au coeur de notre action la qualité de vie pour tous et nous défendons une vision équilibrée d'un urbanisme qui protège notre patrimoine. Nous limitons les projets immobiliers et intégrons dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme des critères d'harmonie architecturale et de végétalisation des nouvelles constructions.

Par ces mots, je tenais avec mon équipe à témoigner de ma plus grande fidélité envers les Rambolitains et malgré le contexte difficile pour chacun d'entre nous, nous essayons de répondre au mieux aux attentes des Rambolitains.



Thomas Gourlan
thomas.gourlan@rambouillet.fr

Depuis 2012, nous subissons années après années une diminution ininterrompue de nos ressources. Entre 2013 et 2023, **l'État nous a ponctionné 22,2 M€.** C'est **quatre ans d'investissements, évaporés.** Depuis, tous les ans, nous perdons 2,7 M€ par an.

De plus, depuis 2011, **l'État nous a ponctionné 9,3 M€** afin d'aider les communes les plus pauvres. **C'est encore deux ans d'investissements évaporés.** Depuis tous les ans, nous perdons 1,1 M€ par an.

Nous avons donc perdu six années d'investissements, ce qui a considérablement freiné notre plan de rénovation et d'isolation des bâtiments publics, écoles, équipements sportifs, salles communales.

Pour réagir à ce coup de massue, nous avons fourni des efforts considérables pour réduire nos frais de fonctionnement (encore -10% cette année). Nous avons agi sur tous les leviers pour réduire les dépenses sans diminuer la qualité de nos services.

A ce premier coup de massue s'est ajouté en 2022 l'explosion des coûts de l'énergie. Nous avons mis en œuvre immédiatement un **plan drastique d'économie d'énergies** qui nous a permis de réduire de - 17% notre consommation d'électricité et de - 19% notre consommation de gaz. Malgré cela, **notre facture énergétique a été multipliée par quatre.**

Pour équilibrer notre budget, qui est une obligation que l'État ne s'impose pas, nous avons perdu la dynamique des recettes de la taxe d'habitation. Il ne reste comme levier que la taxe sur le foncier bâti qui ne concerne que les propriétaires. Cela provoque une inégalité devant l'impôt imposée par l'État que nous assumons, pour son compte.

Maintenant, en responsabilité, nous continuons à préparer l'avenir. **Ainsi, après avoir lancé le plan de rénovation totale de l'éclairage public, nous accélérons le plan de rénovation de nos bâtiments notamment de nos écoles.** Le centre de loisirs de la Clairière sera livré au premier semestre 2024. **Nous doublons le budget de rénovation des voiries.** Nous referons en 2024 la voirie et les trottoirs entre la place Félix Faure et le carrefour du Lycée Bascan. Nous renforçons notre budget de la sécurité publique. Nous accompagnons la reconstruction du cinéma. Nous renforçons l'aide sociale et notre politique vers la petite enfance.

En responsabilité, nous continuons à investir car c'est précisément la réponse à apporter dans ce contexte. En responsabilité, malgré ces pertes de recettes, **nous remplissons le mandat que vous nous avez confié avec prudence et détermination, et ainsi, agissons pour notre bien de celui de nos enfants.**

Généralions
RAMBOUILLET

IMPOTS FONCIERS, LE COUP DE MASSUE

+300, +500, +1000, + 1500 €...voire plus encore !

Dernièrement de nombreux propriétaires Rambolitains nous ont fait part de leur stupeur et de leur effarement en découvrant leur relevé d'imposition. Une maison représente bien souvent l'aboutissement d'une vie pour un couple de retraités ou encore le moyen pour des parents, ou une mère célibataire, de garantir un toit pour ses enfants, un bien que des parents espèrent pouvoir léguer par la suite.

Les élus [GENERATIONS-RAMBOUILLET] ont été les seuls à avoir voté CONTRE cette augmentation injuste et brutale ! Mais malgré notre vive opposition le taux communal d'imposition de Rambouillet s'établit désormais à 42,47%.

La hausse de la taxe foncière aurait dû cette année être cantonnée à 7,1% ce qui correspond à l'augmentation de la base d'imposition décidée par l'état et qui tient compte de la valeur locative cadastrale et de l'inflation ! À cette augmentation de la base d'imposition il faut donc ajouter l'augmentation du taux communal de la taxe foncière de 19% votée en conseil municipal et justifiée la encore par...l'inflation !

Les Rambolitains sont ainsi ponctionnés à hauteur de 7,2 M.€ alors que les charges à caractère général ont augmenté de près de 4 M.€ en 3 ans, l'inflation est une des causes mais elle n'explique pas tout.

Ce que les Rambolitains payent aujourd'hui, c'est le manque d'anticipation d'hier sur notre transition énergétique.

Où sont les économies d'énergie, les efforts de gestion, les investissements dans les énergies renouvelables, autrement dit a-t-on étudié toutes les pistes d'économies de fonctionnement de notre commune ?

Il est indéniable que la vétusté de nos bâtiments communaux, de nos écoles, de nos gymnases, notre éclairage public vieillissant font que nous subissons de plein fouet cette crise énergétique, en substance nous payons aujourd'hui l'absence de politique énergétique d'hier. Les tensions sur les énergies ne sont pas une découverte !

Aussi, vos élus [GENERATIONS-RAMBOUILLET] sont totalement investis dans leurs commissions pour trouver un équilibre entre réactivité et planification stratégique, car si la réactivité est nécessaire en temps de crise, elle ne peut remplacer une planification à long terme, Anticiper aujourd'hui pour ne pas subir demain.

Le Groupe "GENERATIONS RAMBOUILLET"

- gilles.schmidt@rambouillet.fr
- helene.duplaix@rambouillet.fr
- marco.dossantos@rambouillet.fr



Gilles Schmidt



Hélène Duplaix



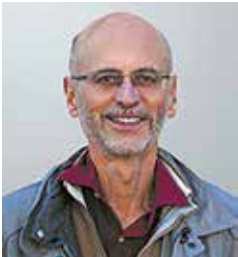
Marco Dos Santos



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo
de Beaulieu

Madame le maire aime à ouvrir ses discours par cette maxime de Thiers « Gouverner c'est prévoir », qui sous-entend que les personnes en charge de responsabilités publiques ont une vision plus large de la situation que leurs administrés. Or, l'envolée de la facture énergétique (qui explique la hausse de notre taxe foncière) n'est pas un coup de tonnerre dans un ciel serein. Elle était annoncée depuis longtemps par les experts, non pas dans ce contexte de guerre en Ukraine, mais dans celui de la raréfaction des énergies fossiles à bas coût et dans celui de la crise climatique qui exige de diminuer le recours à ces énergies très polluantes et fortement émettrices de gaz à effet de serre (GES) responsables de la crise climatique.

Cela fait plus de dix ans que nous proposons un programme d'économies d'énergies : isolation des bâtiments, efficacité de l'éclairage public, développement des mobilités douces... sans avoir été entendus.

Dans ce contexte bien connu, la sobriété énergétique était à mettre en place depuis des années. Malheureusement, la majorité actuelle et les précédentes mandatures, ont longtemps assimilé sobriété énergétique à « écologie punitive ».

Durant leur premier mandat, D. Jutier et M. A. Polo de Beaulieu (2014-2020), pas plus que leurs co-élus depuis 2020, n'ont entendu de la part des élus de la majorité ce terme de sobriété énergétique, jusqu'au jour de la présentation au conseil municipal du budget catastrophique, sur lequel nous nous sommes abstenus. M. A. Polo de Beaulieu a alors fait remarquer qu'il était vraiment dommage d'attendre d'être le dos au mur pour s'intéresser à la sobriété énergétique, ce à quoi il nous a été répondu « qu'il valait mieux tard que jamais ». Nous sommes loin de « gouverner c'est prévoir ».

En France, 85% des villes n'ont pas augmenté leur taxe foncière ce printemps. A Rambouillet les taux d'imposition 2023 de la part communale ont augmentés de 6,78 points, passant de 35,69 % à 42,47 % **soit une variation financière en moyenne de 27,49 %** (hors les autres taxes expliquées ci-dessous).



Lors de leur première campagne électorale en 2014, les écologistes de Rambouillet, affirmaient (selon le scénario NEGAWATT*) que la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas et appelaient à un vaste programme d'isolation des bâtiments publics et d'aide aux particuliers pour l'isolation de leurs habitations. Lors de la campagne électorale de 2020, nous avons signé le Pacte de la transition qui propose aux citoyen·nes et aux élu·es locaux de s'engager, à travers 32 mesures

*Association qui publie, tous les cinq ans, un « scénario » qui détaille une transition énergétique permettant de se passer de l'énergie nucléaire et presque totalement des énergies fossiles à l'horizon 2050

concrètes à œuvrer ensemble pour des communes plus écologiques, solidaires et démocratiques. Contrairement à de nombreux candidats, Madame Matillon avait refusé de signer ce pacte qui stipulait, dès son premier article, de mener une politique de sobriété et d'efficacité énergétique des bâtiments.

Autres exemples de manque de vision et d'anticipation de la municipalité : la gestion des biodéchets que la loi nous imposera pour le 1er janvier 2024 et qui deviendront une ressource, la gestion de l'eau, la végétalisation de la ville souvent évoquée jamais réalisée, le bio dans les cantines qui n'est toujours qu'au niveau légal (20%), l'habitat écologique jamais abordé...

Une chose est certaine, nous n'avons pas la même conception de la transition écologique : la simple mise aux normes de l'éclairage public (leds) est présentée par la mairie comme la transition écologique à grand renfort de plaquettes, d'articles dans les journaux locaux et lors d'une réunion publique mais il faut rétablir les faits : c'est la loi climat qui oblige la mairie à cet investissement qui aurait dû être anticipé depuis bien longtemps.

Nous nous réjouissons de l'isolation thermique du Bon Vieux Temps et de certaines écoles en n'oubliant pas de demander la végétalisation de leur cour pour créer des îlots de fraîcheur en période de canicule. Nous regrettons que des bâtiments municipaux d'importance ne soient pas encore isolés, comme la mairie avec ses fenêtres à simple vitrage. A-t-il été mis en place une politique de réduction des coûts énergétiques des bâtiments les plus énergivores ?

Nous avons à l'évidence besoin d'une véritable politique municipale et intercommunale - c'est en partie l'enjeu du PCAET (Plan climat-air-énergie territorial) hélas indigent sur Rambouillet Territoires (voir notre article dans RI n° 324) - qui devrait viser non seulement la sobriété énergétique mais également la recherche de possibilité de sources d'énergies locales comme le solaire photovoltaïque et/ou thermique, la géothermie profonde, le biogaz... on en est loin.

Tout près de nous, existent des compétences et des expériences qui pourraient inspirer cette politique énergétique (ADEME, ALEC...) et des communes de Versailles Grand Parc, Saint-Étienne, Lorient... qui ont engagé depuis longtemps des actions pour les énergies alternatives. Il conviendrait de réfléchir à la création d'une commission Énergie pour co-construire une politique énergétique capable d'affronter l'avenir.

Pour nous contacter : prenom.nom@rambouillet.fr

NOËL MAGIQUE À RAMBOUILLET

Découvrez l'univers féérique de

PATINOIRE

du 9 décembre
au 7 janvier

Place Felix Faure

LA GRANDE FABRIQUE

Jardin du Palais du Roi de Rome

18h-21h

Vendredi 15 décembre

Samedi 16 décembre

15h-20h

15h-19h

Dimanche 17 décembre

**SPECTACLES SONS ET LUMIÈRES
BALADE AU CŒUR DE 5 DÉCORS ANIMÉS,
CONTES ET CHANTS DE NOËL**

Plus d'infos sur rambouillet.fr


Rambouillet